

L'ACTUALITE DU COMITE SYNDICAL DE L'ARC

Séance du 29 septembre 2016

1

1. POLE METROPOLITAIN DU GENEVOIS FRANÇAIS

Le processus de création du futur Pôle métropolitain du Genevois français vient de franchir une nouvelle étape. En effet, tous les membres de l'ARC ont délibéré, chacun à l'unanimité ou à une très grande majorité, pour adopter les statuts du futur Pôle métropolitain du Genevois français. Les résultats des votes des assemblées des collectivités membres de l'ARC (neuf intercommunalités et la Ville de Thonon-les-Bains, représentant un bassin de 120 communes pour 400 000 habitants) témoignent de la volonté de tout un territoire de se doter d'un Pôle métropolitain pour asseoir la nouvelle dynamique de son développement : 99% des 376 votants, répartis au sein de 10 assemblées distinctes, ont approuvé la démarche.

La démarche de création du futur Pôle métropolitain entre aujourd'hui dans une nouvelle phase, conduite sous l'autorité de Monsieur le Préfet de la Haute-Savoie, avec la prise d'avis des personnes publiques associées, à savoir les assemblées du Conseil régional Auvergne Rhône-Alpes, des Conseils départementaux de l'Ain et de la Haute-Savoie, et la consultation des Commissions Départementales de Coopération Intercommunale de l'Ain et de la Haute-Savoie. L'objectif est d'aboutir à la création effective du Pôle métropolitain courant du mois d'avril 2017.

ADOPTION DES STATUTS DU POLE METROPOLITAIN PAR LES EPCI MEMBRES DE L'ARC

EPCI	Nombre de membres en exercice	Nombre de votants	Nombre de votes pour	Nombre de votes contre	Nombre d'abstentions
Communauté de Communes des Collines du Léman <i>Séance du 20 juin 2016</i>	26	23	23	0	0
Communauté de Communes Arve et Salève <i>Séance du 22 juin 2016</i>	32	28	28	0	0
Communauté de Communes du Pays Bellegardien <i>Séance du 23 juin 2016</i>	48	47	47	0	0
Communauté de Communes du Genevois <i>Séance du 27 juin 2016</i>	47	41	41	0	0
Annemasse Agglomération <i>Séance du 6 juillet 2016</i>	56	47	45	1	1
Communauté de Communes du Pays de Gex <i>Séance du 12 juillet 2016</i>	53	48	46	0	2
Communauté de communes du Pays Rochois <i>Séance du 19 juillet 2016</i>	38	34	33	0	1
Communauté de Communes du Bas Chablais <i>Séance du 21 juillet 2016</i>	46	42	42	0	0
Thonon les Bains <i>Séance du 27 juillet 2016</i>	39	31	31	0	0
Communauté de Communes Faucigny-Glières <i>Séance du 28 septembre 2016</i>	38	35	35	0	0
Comptabilisation des votes	423	376	371	1	4

2. GRAND GENEVE

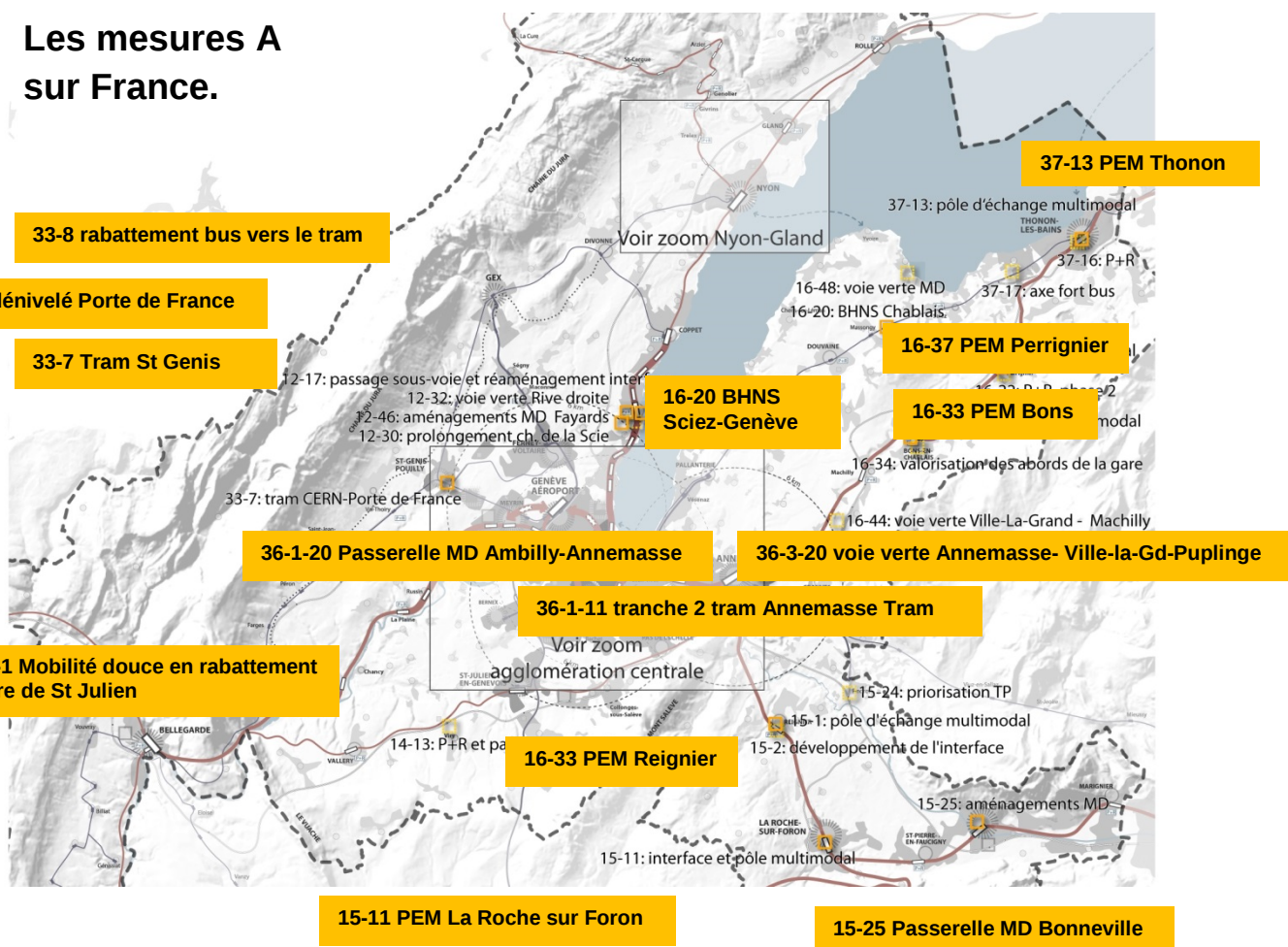
a. Projet de territoire Grand Genève 2016-2030 et Projet d'agglomération n°3

L'Assemblée du Groupement Local Transfrontalier (GLCT) du Grand Genève s'est réunie le 29 septembre 2016. Elle a notamment confirmé le calendrier d'adoption du Projet de territoire et du Projet d'agglomération n°3. Tous deux seront soumis au vote des membres du GLCT Grand Genève le 24 novembre prochain. Cette étape implique une prise de position et une approbation préalable des élus de l'ARC, prévue à l'ordre du jour du Comité syndical du 27 octobre et du 17 novembre 2016. Dans cet intervalle, les EPCI membres de l'ARC, ainsi que la commune de Thonon-Les-Bains, seront invités à délibérer afin de valider la liste des mesures de mobilité sollicitant des crédits de la Confédération suisse au titre du Projet d'agglomération n°3 (PA3), ainsi que sur les mesures d'urbanisation et d'environnement devant les accompagner.

2

Au total, ce sont **64 millions CHF qui sont sollicités par les partenaires français** du GLCT qui serviront autant à organiser le rabattement vers le Lemman Express qu'à prolonger des lignes de tramways en France telle celle du CERN vers Saint-Genis-Pouilly ou encore la ligne desservant Annemasse. Le cofinancement sollicité par la partie française porte sur **14 mesures et représente 23% du volume financier du PA3**. Les opérations inscrites par les Cantons de Genève et Vaud constituent respectivement 70% et 7% de l'enveloppe de projets présentés à la Confédération suisse.

Les mesures A sur France.



La signature officielle du Projet d'agglomération n°3 est programmée pour le 8 décembre 2016. Dans cette perspective, le Comité syndical de l'ARC souhaite encore faire évoluer le projet politique qui accompagne le PA3 vers un véritable engagement des signataires franco-valdo-genevois à répondre aux enjeux du territoire, particulièrement sur les domaines relatifs à la mobilité transfrontalière (déficit d'exploitation des lignes de bus et de tramways transfrontaliers), à l'aménagement du territoire (production de logements), à l'impact du projet de Traversée du lac ou encore à la démarche sensible des fausses déclarations de résidence. Ces sujets n'ont pas connu de véritables avancées transfrontalières et appellent un engagement réel des partenaires genevois.

b. Fermeture des petites douanes

Dans le prolongement de la Conférence de Presse organisée par l'ARC le 23 septembre 2016, le Président de l'ARC a exprimé une nouvelle fois sa préoccupation face à la volonté de Monsieur Luc BARTHASSAT, Conseiller d'Etat Genevois en charge des Transports, de procéder à des tests de régulation du trafic aux petites douanes à travers l'extension des horaires de fermeture des douanes (19h30 – 8h30) de quatre villages frontaliers.

Les douanes concernées sont Soral 2, Sezegnin, Certoux et Chancy : la mise en œuvre de ce test consistera tout simplement à rabattre près de 8 000 véhicules sur la douane de Bardonnex et autres points de passage déjà congestionnés. Entre 7h et 8h du matin, le nombre de véhicules augmenterait d'un tiers à Bardonnex sur son créneau le plus chargé. Ce test pourrait déboucher sur d'autres fermetures de douanes : outre l'aggravation d'un trafic d'agglomération catastrophique, c'est une sanction supplémentaire pour les entreprises et les employés genevois et également une très mauvaise nouvelle pour la qualité de l'air et la santé publique de nos habitants.

Les élus du Comité syndical ont réaffirmé que la fermeture des petites douanes ne saurait être une réponse aux problèmes de mobilité du Grand Genève : la saturation routière exige, au contraire, une vision globale et une action coordonnée en encourageant les transports en commun, en créant des alternatives efficaces au tout voiture, comme le Léman Express, les trams, les bus, les parking-relais... Les élus du Genevois français ont pris leurs responsabilités : en 5 ans, ce seront près de 870 millions d'€ d'investissement qui seront mobilisés par les partenaires français pour la mobilité sur le territoire français du Grand Genève.

Forts d'une position unanime, les partenaires français ont su convaincre, en Assemblée du GLCT du 29 septembre, le Président François LONGCHAMP de reconsidérer la démarche. Le Comité syndical salue la mobilisation des élus locaux et des parlementaires du territoire et reste vigilant sur les suites de ce dossier.



Les élus du Genevois français présentes à la conférence de presse du 23 septembre 2016 à Ambilly.

c. Poursuite du partenariat avec l'Observatoire Statistique Transfrontalier



Observatoire statistique
transfrontalier

Créé en 2001 par le Comité régional franco-valdo-genevois, l'Observatoire Statistique Transfrontalier a pour objectifs de réaliser un suivi et une analyse prospective des évolutions démographiques, économiques et sociales de l'espace transfrontalier et plus particulièrement de l'agglomération franco-valdo-genevoise. Ces éléments permettent de nourrir les débats et les réflexions menées par le GLCT Grand Genève dans le cadre de ses différents travaux mais aussi d'alimenter les études effectuées par l'ARC pour le compte de ses membres. C'est donc dans le prolongement des précédentes conventions financières, conclues chaque année depuis 2008, que l'Assemblée Régionale de Coopération a renouvelé son partenariat avec l'OST. La participation financière maximale de l'ARC Syndicat mixte pour l'action 2016 de l'OST est de 26 270 € pour un montant total de contributions des partenaires français de près de 150 000 €.

4

3. AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET TRANSITION ENERGETIQUE

a. Etat d'avancement de la démarche TEPOS

Engagée en juillet 2015, la démarche de mise en cohérence à l'échelle de l'ARC des candidatures à l'Appel à manifestation d'intérêt (AMI) national "TEPCV" s'était traduite en décembre 2015 par la labellisation "Territoire à Energie Positive" (TEPOS) attribuée à l'ARC Syndicat mixte et donc à tout le Genevois français. Cette labellisation ouvre de réelles perspectives aux acteurs publics et aux entreprises du périmètre de l'ARC en termes d'accompagnement de leurs opérations puisqu'elle permet un accès facilité aux crédits de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) avec un taux d'intervention allant jusqu'à 80%.



L'enjeu pour les membres de l'ARC est désormais d'assurer une coordination et une mise en cohérence des différents services et produits liés à la transition énergétique développés par les collectivités du Genevois français. Un travail de concertation a été conduit tout l'été afin de préciser la stratégie de communication autour de la transition énergétique : il a été convenu de raisonner par services (ou produits) offerts à la population. La plateforme de rénovation énergétique des logements privés est le premier objet sur lequel cette approche a été utilisée : il s'agit aujourd'hui de donner un nom à l'ensemble des outils/dispositifs entrant dans ce cadre. Le processus est actuellement en cours de validation, pour faire cohabiter efficacement deux "marques" présentes sur le territoire.

b. Participation aux Assises de l'énergie à Bordeaux

Dans la perspective d'une organisation par le Grand Genève des « Assises Européennes de la Transition Energétique », la démarche se traduit d'ores et déjà par l'organisation d'une séance plénière de 2h consacrée à notre territoire lors de l'édition 2017 à Bordeaux.

Les élus et techniciens des EPCI membres de l'ARC ont été invités à réserver les dates du 24-25-26 janvier prochain, pour venir participer à cette manifestation de grande ampleur (3000 participants chaque année).



c. Démarrage du projet INTERREG PACT'Air

Il a officiellement démarré le 1er juillet dernier, et deux comités techniques se sont déjà réunis. L'ARC est chef de file du projet côté français. Il s'appuiera sur les services de l'Etat (DDT, DREAL, ARS) pour coconstruire un plan d'actions d'amélioration de la qualité de l'air en coordination avec les territoires suisses du Grand Genève. Des élus de l'ARC seront sollicités pour participer au comité de pilotage du projet.

4. MOBILITE

a. Etat d'avancement de l'élaboration du schéma métropolitain de mobilité

Dans la perspective de la prochaine création du Pôle métropolitain, l'ARC a engagé les travaux sur l'élaboration d'un schéma métropolitain de la mobilité du Genevois français. Alors que les territoires sont confrontés à des enjeux d'évolutions de l'organisation des mobilités sur leurs périmètres respectifs, la démarche vise à nourrir les réflexions des élus du territoire dans la perspective des échanges complémentaires qui auront lieu à l'automne 2016.

Dans le cadre d'une première phase de diagnostic, la réflexion a d'abord porté sur la structuration des modes de transports présents sur le territoire du Genevois français. **L'ensemble des EPCI et des partenaires ont été rencontrés** depuis juillet : les échanges soulignent la dimension prioritaire accordée aux enjeux de mobilité par les acteurs du territoire. Les élus ont également confirmé leur souhait de voir **l'ARC monter en compétences et en responsabilité sur l'organisation des mobilités** mais avec certaines nuances quant aux modalités de mise en œuvre.

Les résultats complets de ce diagnostic seront présentés le 17 novembre prochain aux élus de l'ARC. Afin de **sensibiliser et d'impliquer dans la démarche menée tous les acteurs de la mobilité du Genevois français**, des **Rencontres de la Mobilité** seront organisées à partir de décembre 2016.

b. Approbation d'une charte d'engagement pour le déploiement des stations d'autopartage

L'ARC, en partenariat avec Citiz (nouvelle dénomination de l'opérateur Citélib'), participe au déploiement de stations d'autopartage sur le Genevois français. L'autopartage est un système qui permet à des usagers de louer de façon ponctuelle une voiture en libre-service.



Pourquoi le déploiement de stations d'autopartage ?

- **Diminution des déplacements** : les abonnés à l'autopartage diminuent de 50% le kilométrage effectué en voiture ;
- **Démotorisation des ménages** : 40% des abonnés renoncent à un de leur véhicule personnel, diminuant le réflexe automobile (division par 2 du budget automobile pour les rouleurs de moins de 10 000 km/an)
- **Libération de l'espace public** : une voiture en autopartage remplace de 8 à 10 voitures particulières ce qui permet de reconquérir l'espace public au bénéfice des autres modes alternatifs ;

Quatre collectivités membres se sont engagées à déployer stations et véhicules :

- **Communauté de communes (CC) du Pays de Gex,**
- **Annemasse Agglo,**
- **CC du Genevois,**
- **CC Faucigny-Glières.**



Deux places matérialisées à proximité du siège d'Annemasse Agglo.

A terme, cette démarche pourra être développée sur l'ensemble du périmètre de l'ARC pour les collectivités qui le souhaitent.

Au total, ce sont 13 véhicules qui seront répartis sur 12 stations et qui seront déployés dès le mois d'octobre 2016.

Pour chaque territoire, une convention cadre complémentaire sera établie entre les acteurs mobilisés. Elle vise à définir les modalités opérationnelles de partenariat (engagements d'utilisation, occupation du domaine public, mise à disposition des véhicules, surveillance, nettoyage, entretien, réparations, répartition des coûts d'investissement,...).

Afin de contribuer au financement du lancement du service (mise à disposition de voitures, système de gestion à distance des réservations), les élus du Comité syndical ont validé une prise de participation de 15 000 € au capital de Citiz. Valable sur une durée de 5 ans, cette prise de participation offre la possibilité à tous les membres de l'ARC et demain du futur Pôle Métropolitain, de déployer le service CITIZ durant les trois années de l'expérimentation sans devoir s'acquitter eux-mêmes d'un ticket d'entrée au capital de la société dans le cadre du lancement de l'expérimentation. L'ARC accompagnera la communication du lancement du service pour un montant maximal de 10 000 € sur 3 ans.

Les élus du Comité syndical ont également adopté la charte définissant les modalités selon lesquelles les partenaires signataires (ARC, collectivités du Genevois français partenaires de l'expérimentation et Citiz) devront contribuer à favoriser le bon déploiement du service d'autopartage dans le Genevois français. La signature interviendra mardi 11 octobre à l'occasion du lancement de l'expérimentation.

5. DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

a. Salon des métiers de l'humanitaire du Grand Genève

Les élus de l'ARC Syndicat Mixte ont souhaité soutenir la cinquième édition du Salon des Métiers de l'Humanitaire du Grand Genève. La manifestation s'articulera autour du Salon des Métiers de l'Humanitaire, Annemasse le 26 novembre, un programme « off » pour les étudiants et les citoyens les 24-25-26 novembre et le rendez-vous du Réseau des Acteurs de la CSI (RACSIIn) à Archamps le 25 novembre.



Soutenu par le Ministère des Affaires Etrangères et du Développement International, confirmé dans son rayonnement transfrontalier (par le Président du Conseil d'Etat du Canton de Genève depuis cette année qui a validé l'appellation « Grand Genève »), le Salon des Métiers de l'Humanitaire du Grand Genève se déploie en 2016 sur un périmètre élargi (Annemasse, Archamps et Pays de Gex) et bénéficie ainsi de l'appui de l'Assemblée Régionale de Coopération du Genevois français (ARC).

L'évènement participera, pour la 1^{ère} fois, au programme de la semaine Emploi et Entreprises, animée par le Club des Entreprises de l'Université de Savoie, qui débutera, pour sa part, le 21 novembre 2016. Il est intégré pour la première fois dans le cadre de la semaine Emploi & Entreprises animée par le Club des Entreprises de l'Université de Savoie qui se tiendra la semaine du 21 novembre.

b. Actions de promotion programmées pour la fin de l'année 2016

La stratégie de développement économique, « l'éco-cité française du Grand Genève », portée par l'ARC consiste à accompagner les acteurs économiques publics et privés sur les marchés locaux porteurs. Cette démarche se traduit notamment par des actions de promotion qui permettent de valoriser l'attractivité du territoire mais aussi de faciliter l'implantation et le développement d'entreprises sur notre territoire. Le Comité syndical a approuvé la programmation suivante :

- **12 octobre 2016, Genève : Carrefour des créateurs**
- **10 novembre 2016 de 8h30 à 15h00, Centre de Convention (Archamps) : Convention d'Affaires Franco-Suisse « Sports Outdoor »**
- **17 novembre 2016, Bonneville : Rencontre de la Créa/Reprise de Bonneville**
- **25 novembre 2016, Centre de Convention (Archamps) : Side-Event du Salon des Métiers de l'Humanitaire du Grand Genève**
- **Du 30 novembre au 2 décembre 2016, Centre des Congrès (Paris) : Salon de l'Immobilier et de l'Immobilier d'Entreprises – SIMI**



Stand Grand Genève français, l'éco-cité - Salon Carrefour des créateurs à Genève Palexpo, 12 octobre 2016.

c. Contribution de l'ARC au Schéma Régional de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation

L'Enseignement Supérieur, la Recherche et l'Innovation (ESRI) constituent des facteurs déterminants de l'attractivité et de la compétitivité des métropoles qui aujourd'hui concentrent l'essentiel de la création de valeurs et d'emplois, des moyens de recherche et d'innovation. Le Genevois français, malgré sa dynamique et son attractivité, est peu ou mal identifié par les COMUE (Communauté Universitaire d'enseignement et de Recherche). Fort d'un tissu économique varié, d'un dynamisme démographique et économique, et d'une très grande ouverture internationale, le Genevois français est doté de réels atouts. Aussi, dans la perspective de la création du Pôle métropolitain, les élus du Bureau de l'ARC ont donc décidé de se saisir de cet enjeu dès 2014 (1ère contribution au CPER).

CPER :
Contrat de Plan Etat-Région.
Il s'articule autour d'un volet territorial et de 6 volets thématiques :

- Mobilité multimodale
- Enseignement supérieur, recherche, innovation
- Transition écologique et énergétique
- Numérique
- Usine du futur
- Emplois

8

Le Genevois français est concerné par deux volets du CPER liés au développement de l'enseignement supérieur:

- le volet territorial : la convention de coopération métropolitaine du Genevois prévoit un crédit régional de 500 000 € pour appuyer un projet d'investissement ESR ;
- le volet thématique ESR identifie le Genevois français comme territoire à enjeux. Pour la Haute-Savoie, il prévoit 600 000 € de crédits Etat/Région/Collectivités pour la réalisation d'une étude pour le développement d'une offre coordonnée Annemasse-Archamps.

Dans ce cadre, l'Etat et la Région, ainsi que les Rectorats de Grenoble et Lyon, les COMUE de Lyon et Grenoble, y compris l'Université de Savoie Mont-Blanc, ont confié à l'ARC la responsabilité de réaliser un diagnostic territorial et de proposer une philosophie d'approche. Un comité de pilotage ad hoc a été mis en place. Il s'est réuni à deux reprises (mai et novembre 2015).

Le travail en cours permet de présenter une première organisation de l'offre territoriale autour de sites tels que :

- **l'Etoile Annemasse Genève** avec le regroupement des Licences professionnelles (LP) existantes dans le nouveau quartier autour de la gare d'Annemasse (« mini campus »), le développement de l'offre de Licences professionnelles et des Diplômes Universitaires à partir des besoins du territoire (science de gestion ; gestion immobilière ; gestion de projet en solidarité internationale pour personnels d'ONG et d'OI) et le développement de formations à partir de l'ISFI d'Ambilly et d'une coopération avec Archamps Technopole ; campus des métiers et qualifications du bâtiment et de l'écoconstruction.
- **Archamps technopole** avec le développement d'une offre d'accueil d'étudiants en formation dans des universités internationales (niveau MASTER, Doctorat). Actuellement, 120 à 150 étudiants sont accueillis chaque année autour des activités liées au CERN (Physique des particules, etc). L'objectif est de passer à 300 d'ici 2018 et de développer les « doctoriales ».
- **la Cité Internationale des Savoirs, à Ferney Voltaire** avec le développement d'une offre d'accueil (learning lab, centre de convention, offre de salle), permettant de délivrer une offre de formation proposée par des organismes publics ou privés bénéficiant de la proximité de l'Aéroport International de Genève et du quartier des Nations.
- **l'offre existante**, qui doit être valorisée dans le projet de développement territorial avec notamment l'ENILV (Ecole Nationale de l'Industrie de la Viande et du Lait), le campus des Métiers et Qualifications du Tourisme de l'Ecole Hôtelière de Thonon-les-Bains, l'École Supérieure du Professorat et de l'Éducation de Bonneville...

Pour structurer une ingénierie spécifique à l'échelle de l'ARC sur cette question, en s'appuyant sur les ressources existantes, le Bureau ARC du 16 septembre dernier a autorisé le lancement d'une mission

d'appui MED-SEMAG sous maîtrise d'ouvrage ARC, à titre expérimental, sous forme d'une prestation à bons de commande d'une durée d'un an et d'un montant maximal de 25 000 € HT. La CC du Pays de Gex valorisera également du temps humain en appui à ces travaux. Il s'agit de favoriser une bonne transversalité à l'échelle du Genevois français en travaillant les complémentarités entre les opérations proposées par les maîtres d'ouvrage et en favorisant l'émergence de projets, l'étude des conditions de faisabilité pour les opérations.



L'enjeu pour l'ARC est donc d'être au prochain rendez-vous du CPER (clause de revoyure en 2017) et de soutenir le développement de l'offre de formation à moyen terme. Pour préparer, cette étape, le Comité syndical a mandaté le Bureau pour l'élaboration d'une contribution au Schéma Régional de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (SRESI), dont la consultation s'achève le 18 octobre prochain.

6. COMMUNICATION

a. Exposition photo « Le Grand Genève, regards d'habitant »

L'ARC a initié et soutient cette exposition itinérante qui a pour finalité de valoriser le territoire à travers la vision de ses habitants, au-delà des traditionnels clichés de paysages. L'objectif est de mettre en exergue la diversité géographique, paysagère mais aussi d'activité de l'agglomération franco-valdo-genevoise, vécue quotidiennement par ses habitants. A l'issue d'un appel à candidatures, seize propositions ont été réceptionnées. Le Jury de sélection s'est réuni le 15 septembre dernier et a retenu deux candidatures. L'exposition débutera au mois de décembre et sera accueillie dans un premier temps par la Communes de Nernier. Elle se poursuivra tout au long de l'année prochaine dans plusieurs collectivités du Grand Genève. L'ARC assure la coordination des expositions.

LE GRAND GENÈVE,
regards d'habitants
CONCOURS PHOTO

Participation libre et gratuite
Ouvert aux photographes professionnels et amateurs.
Envoyez vos photos avant le 31 août 2016
exposphoto@arcdugenevois.fr
Sélection par un jury composé de photographes professionnels et d'élus.
Prix du jury et exposition itinérante sur l'année 2017.

Règlement : www.arcdugenevois.fr
Prix du jury et exposition itinérante sur l'année 2017. Organisation et exposition financées par l'ARC (Assemblée régionale de coopération du Grand Genève). Prix Remisé par l'ARC (Association des communes genevoises).

b. L'exposition « Frontières »

Le Bureau de l'ARC a décidé d'apporter son appui à Annemasse Agglomération pour la coordination technique et la diffusion de l'exposition « Frontières ». Conçue par le Musée national de l'immigration, cette exposition, propose d'explorer la problématique contemporaine des frontières, de souligner toute leur complexité en s'appuyant sur des données chiffrées.

Le Comité syndical a approuvé le principe de rendre cette exposition itinérante sur le Grand Genève et de la mettre à disposition des collectivités qui souhaiteraient l'accueillir. L'ARC proposera donc un partenariat à l'Association des Communes Genevoises et sollicitera le GLCT du Grand Genève pour mener à bien ce projet.



10

7. ACTUALITES DIVERSES

- > **12/10. Les élus du Genevois français s'engagent pour le déploiement de l'autopartage.**
<http://www.arcdugenevois.fr/actualites/les-elus-du-genevois-francais-s-engagent-pour-le-deploiement-de-l-autopartage>
- > **29/09. Les statuts du futur Pôle métropolitain du Genevois français validés par la Communauté de communes Faucigny-Glières.**
<http://www.arcdugenevois.fr/actualites/les-statuts-du-futur-pole-metropolitain-du-genevois-francais-valides-par-la-communaute--7>
- > **23/09. Non à la fermeture des petites douanes !**
<http://www.arcdugenevois.fr/actualites/non-la-fermeture-des-petites-douanes>
- > **13/09. 2e édition du salon Réhabitat du Genevois français.**
<http://www.arcdugenevois.fr/actualites/2e-edition-du-salon-rehabitat-du-genevois-francais>
- > **03/08. Découvrez le deuxième numéro de la lettre d'information du futur Pôle métropolitain !**
<http://www.arcdugenevois.fr/actualites/decouvrez-le-deuxieme-numero-de-la-lettre-d-information-du-futur-pole-metropolitain>

Communiqués de presse à télécharger :

- > 11/10/2016. [Les élus du Genevois français s'engagent pour le déploiement de l'autopartage.](#)
- > Retrouvez tous les autres communiqués de presse concernant l'adoption des statuts du futur Pôle métropolitain sur [le site de l'ARC.](#)
- > 30/09/2016. [L'ARC apporte son soutien aux rédactions de la Tribune de Genève et de 24 Heures.](#)
- > 29/09/2016. [Les statuts du futur Pôle métropolitain du Genevois français validés par la Communauté de communes Faucigny-Glières.](#)
- > 23/09/2016 : [Non à la fermeture des petites douanes !](#)



L'actualité du Comité syndical de l'ARC – n°18 – 14 octobre 2016
Actu n°11 du mandat 2014-2020

Directeur de la publication : Jean Denais, Président de l'ARC

Directeur de la rédaction : Sébastien Jerdelet

Réalisation : Sébastien Jerdelet, Marion Pesenti, Thomas Linchet,
Frédéric Bessat

ARC

Clos Babuty - 27 rue Jean Jaurès - 74100 Ambilly

Tél : +33 (0)4 50 04 54 05

www.arcdugenevois.fr - info@arcdugenevois.fr